

CONSEIL D'ECOLE JEAN JAURES

Du jeudi 5 novembre 2009.

Etaient présents, Mme J. LHUILLIER (adjointe au maire chargée de la vie associative et des sports),
Les enseignants : Mme Gouzil, Mme Pluchart, Mme Morin, Mme Papadimitriou, Mme Chpoliansky,
Mme Orsini, Mme Rioualen , Mme Dupré, Mme Varagot
Les parents d'élèves : Mesdames Arrebolle, Gaudichaud, Rousseau, Najwa, Milton, Cruau pour la FCPE
et Mesdames Pelletier, Trouvé, Da Silva et Monsieur Crosnier pour PAR DE VIE.
Absents excusés : Mme Laborde, Mme Nologues(1/4 de décharge) Mr Durot (FCPE)

RASED : pour cette année l'équipe de Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté est en effectif complet: à savoir 3 enseignantes spécialisées RASED et une psychologue scolaire. Néanmoins il est important de souligner qu'un départ en retraite n'a pas été remplacé et qu'une demande de poste supplémentaire pour pallier aux demandes n'a pas été obtenue. Elles interviennent sur 8 écoles (5 élémentaires et 3 maternelles). Les demandes viennent essentiellement des maîtresses, rarement des parents. Cette année 25 demandes sont réalisées sur l'ensemble des aides proposées (pédagogique, rééducative ou psychologique). A noter que les RASED n'interviennent que jusqu'au CE2. Pour certains enfants la prise en charge est pédagogique pour leur redonner confiance ou motivation. Pour d'autres la prise en charge est rééducative, il s'agit alors d'une aide essentiellement par le biais du jeu.

QUESTIONS ÉCOLE :

1/ Vote du règlement intérieur :

Pas de changement par rapport à l'an dernier, il est adopté à l'unanimité.

2/ Effectif de l'école et répartition des classes et enseignantes :

224 élèves répartis en 9 classes dont 2 doubles niveaux.

CP	CP	CE1	CE1/CM1	CE1/CM2	CE2	CE2	CM1	CM2
25	24	24	17+6	23	27	27	25	26

3/ Premier bilan des classes à double niveau :

Très positif, bonne entente. Les maîtresses s'entraident pour des activités communes.

4/ Bilan de l'aide individualisée :

Fonctionne de vacances à vacances. 33 élèves en bénéficient actuellement. L'aide a lieu 2 jours par semaine pendant une heure , ce qui permet de faire 2 activités différentes dans l'heure. Cette répartition dans la semaine permet aux enfants d'avoir 2 jours sans soutien. Les élèves sont ravis et les enseignants très satisfaits.

5/ Pourriez-vous nous présenter l'organisation des classes de langues ?

Anglais: Mme Chpoliansky qui est la seule habilitée à enseigner l'anglais intervient sur 2 classes de CE2. Un intervenant extérieur enseigne l'anglais 1 heure par semaine à chacune des 4 autres classes.

Allemand : seuls 14 élèves ont choisi cette langue. L'intervenant extérieur intervient 1h30 par semaine soit 45 minutes par groupe de 7 élèves par semaine.

6/Est-il vrai que les enfants ayant choisi l'allemand seront scolarisés au collège Pablo Neruda lors de leur entrée en 6^{ème} ?

Faux. Il n'y a pas de classe d'allemand première langue à Pablo Neruda par manque d'enseignant, seul le collège Paul Eluard dispose des classes germaniques en 6ème.

7/ Y a-t-il des enfants handicapés qui sont arrivés cette année sur l'école et dont l'accompagnement nécessite une prise en charge particulière ? AVS par exemple.

Deux élèves handicapés sont scolarisés dans l'école. A noter que les Auxiliaires de Vie Scolaire dits « AVS » n'interviennent qu'à partir du collège. Pour les écoles élémentaires il s'agit de « CAE ». Pour bénéficier d'un accompagnement par un CAE, la maison départementale du handicap (MDPH) doit donner le statut d'« handicapé » à l'élève.

8/ Y'a-t-il un suivi médical des enfants ?

Une visite est effectuée par le médecin scolaire en dernière année d'école maternelle. Une infirmière scolaire assure le suivi médical des élèves de CE2 (vue, poids, mesure, questions sur l'hygiène corporelle et équilibre alimentaire). Une intervention peut être demandée ponctuellement par les parents ou un enseignant.

9/ Le sport (éducation physique et sportive) est obligatoire à l'école. Comment les enseignantes organisent le déroulement de cette matière dans l'emploi du temps des enfants ?

Pour assurer les 108 h d'éducation physique et sportive à dispenser obligatoirement sur l'année, l'école dispose de :

- Un gymnase à proximité pour 6h de gymnastique (souvent 2 classes sont regroupées).
- La piscine pour les CM1 au 1er trimestre, les CP au 2ème trimestre et toute l'année pour les CE1. (Il faut prévoir 1h30 en tout pour cette activité trajet compris pour seulement 30 min dans l'eau).
- Le dojo pour le cycle 3: 45 minutes de jeu d'opposition mais il faut prévoir 1h30 en tout pour cette activité trajet compris.
- La cour sert pour l'athlétisme et les sports d'équipes.
- Participation à diverses activités sportives, notamment la course autour du lac de Brétigny.

10/ Projets divers pour l'année scolaire 2009/2010:

Sport, Chorale, Ciné220 (2 séances cinéma dans l'année pour le cycle 2 et 3 séances pour le cycle 3), une sortie théâtre à Jules Verne, semaine de la science. Un atelier planétarium organisé par un astrologue pour les CM1 et CM2, sorties à la bibliothèque. Sortie de fin d'année: toutes les classes visiteront en fin d'année le Château de Chambord avec un spectacle équestre au programme.

11/ Comment est abordée avec les enfants la question de la violence au sein de l'école ?

Vaste sujet qui amène à des échanges et de longues discussions. A l'école, un élève qui commet un acte de violence verbale ou physique est puni et doit faire ses excuses, puis un dialogue est instauré pour une prise de conscience. Nous avons évoqué le phénomène de mode du catch. Les enseignantes sont vigilantes.

12/ Serait-il possible que le photographe n'utilise pas le même peigne à cheveux pour tous les enfants de l'école.

Oui mais cela suppose que chaque élève soit en possession d'un peigne personnel.

13/ Comment pourrait-on récupérer les coordonnées des parents qui ont accepté de les mettre à disposition des parents élus ?

Il n'existe pas de base de données à l'école qui permette de récupérer de façon simple les adresses sans avoir accès à d'autres éléments d'ordre privé. Madame Gouzil propose de demander aux parents de communiquer, s'ils le souhaitent, aux associations de parents d'élèves leurs coordonnées via le cahier de correspondance.

14/ Association

Au 17 Novembre, l'association dispose de 4119 €

L'équipe enseignante demande s'il ne faudrait pas diffuser le compte rendu du conseil d'école par courriers électroniques et le coller sur le panneau d'affichage de l'école plutôt que de l'imprimer sur papier. En cours de réflexion.

PONT DE L'ASCENSION: Une motion a été votée pour libérer le vendredi 14 mai (pont de l'ascension) et ouvrir l'école le mercredi 12 mai (veille du jeudi de l'Ascension). Résultat 11 pour, 7 contre et une abstention. La majorité des parents d'élève a voté contre, expliquant qu'un certain nombre de parents se retrouveraient sans prise en charge des enfants le vendredi 14 mai puisqu'il n'y aurait pas de centre de loisirs et que les enfants ont souvent des activités sportives et/ou culturelles le mercredi. La majorité des enseignantes a voté pour, en expliquant que chaque année très peu d'élèves étaient présents le vendredi du pont de l'Ascension.

QUESTIONS MAIRIE :

1/ Point sur le fonctionnement du self.

Le bilan est très positif par rapport à l'ancien système aussi bien du côté des agents de la mairie que des élèves.

2/ La mise en place du self permet-elle aux enfants de manger à temps et sans se précipiter ? Serait-il possible pour les parents d'élèves de venir tester ?

Les enfants mangent à leur rythme et dans un environnement moins bruyant. Il est possible aux parents d'élèves élus de venir manger au self, il faut seulement prévenir une semaine avant. A noter que les enfants de l'école Joliot-Curie ne disposent pas de cantine. Jusqu'à présent ils allaient manger à l'école Chevrier où 300 repas sont servis. 2 classes de Joliot-Curie (CP, CE1) viendraient manger à Jean Jaurès. Un essai aura lieu le 20 novembre avant de prendre la décision finale.

3/ Quels sont les futurs travaux de l'école envisagés par la mairie ? Peinture extérieur, chauffage mieux réparti dans toutes les classes.

Il est prévu la réfection des toilettes qui jouxtent l'école, de tout un pan complet de fenêtres situé dans l'aile principale.

4/ Comment s'organise l'étude surveillée ? Combien d'enfants par étude ? Les classes ne sont-elles pas trop chargées ?

3 classes les lundis, mardis et vendredis et 4 classes les jeudis avec une moyenne de 39 élèves sur l'ensemble des classes. L'étude est surveillée par les enseignants en grande partie.

5/ Les élus PAR DE VIE souhaitent organiser une journée « A pied à l'école » et désirent voir s'il est possible de mettre en place un pédibus, avec l'aide de la municipalité.

La municipalité n'est pas contre. Il faut l'organiser avec la police municipale. Les élus PAR DE VIE iront présenter leur projet en mairie avant le 20 novembre, date à laquelle le budget 2010 est étudié.

6/ Les activités du temps de midi et celles du temps périscolaires, sont-elles toujours d'actualité ? Dans quelles conditions ? Nous aimerions un point sur le type d'animation, (théâtre, danse, cirque, arts plastiques et atelier cinéma).

Les activités reprennent début novembre avec du théâtre, du sport et des travaux manuels. La mairie est à la recherche d'un animateur en informatique.

Les parents élus PAR DE VIE et FCPE remercient vivement ceux qui se sont mobilisés pour le vote lors des élections du vendredi 16 octobre 2009.

Date du prochain conseil d'école: **Vendredi 12 Février 2010 à 18h30**